

Botswana

La confiance par la collaboration



Avant que le Botswana adhère à l'AIEA en 2002, on s'y faisait une idée généralement fautive de la fonction de l'Agence. « Nous pensions qu'elle était réservée aux pays occidentaux, à l'Europe », dit Stephen Williams, chef de la Division de la politique et de la législation au Ministère des télécommunications, de la science et de la technologie. « Nous pensions que nous ne les intéressions pas. »

Grâce à l'étroite collaboration qui s'est instaurée entre les fonctionnaires, les chercheurs locaux et les experts de l'AIEA, le Botswana ne cesse de progresser dans le respect de ses nouvelles obligations et commence à tirer directement profit des techniques radiologiques. À ce jour, le principal avantage que le pays tire de son adhésion à l'AIEA tient à un projet qui a pour objet d'intégrer la technique de l'insecte stérile (TIS) à un programme national visant à créer une zone exempte de tsé-tsé au Ngamiland (district du nord-ouest) et à éliminer, ce faisant, la trypanosomiase, maladie infectieuse qui peut être fatale pour le bétail et dangereuse pour les humains.

Le Botswana, cependant, a également admis avoir besoin d'aide pour créer une infrastructure réglementant les plus de 400 sources radioactives utilisées dans différents secteurs de l'industrie.

« Ces sources sont couramment utilisées dans l'extraction, comme jauges nucléaires dans diverses applications, surtout dans les mines de diamant », dit M. Williams. « Le gouvernement souhaitait donc instituer un suivi des ouvriers de l'extraction, du bâtiment et de la transformation, ainsi que des agents de santé qui pourraient diagnostiquer et traiter les troubles dus à des irradiations. »

Au début, les activités de suivi devaient être réalisées dans des installations de pays voisins; cette dépendance vis-à-vis de prestataires extérieurs créait des complications administratives. Aujourd'hui, le Botswana s'oriente vers l'autosuffisance. Avec l'aide d'experts de l'AIEA, M. Williams supervise la création d'établissements de suivi locaux.

« Grâce à la compréhension et la confiance qui prévalent maintenant entre le Botswana et l'AIEA, cette activité bénéficie également d'un fort soutien local », dit M. Williams. « Le gouvernement a autorisé en un temps record l'affectation de personnel approprié, de bureaux, de moyens de transport et d'équipements de suivi, prouvant ainsi sa volonté de mettre sur pied l'infrastructure de réglementation nécessaire. »

—Linda Lodding/Directrice de la rédaction